

3.	zā	Loc lè	wi ⁱ	ā	nɔnɔ ¹	(= j'ai mal à la tête)
	Jean	Loc	affaire	Préd = être	bon	→ L'affaire de Jean est bonne/douce = Jean a raison
4.	jàò	lè	kòò	né		
	Yao	Loc	maïs	c'est	→	C'est le maïs de Yao

Dans les énoncés (1) et (2), les occurrences de notion nominale *bwí* (frère) et *wulò* (tête) sont construites comme appartenant respectivement à *zā* (Jean) et à *a* (moi), ce qui nous donne les syntagmes "frère de Jean" et "ma tête". Dans les énoncés (3) et (4), les références nominales *wi* (affaire) et *kòò* (maïs) sont les "possessions" respectives de *zā* (Jean) et de *jàò* (Yao), soit "affaire de Jean", "maïs de Yao". Bien que les deux couples d'énoncés décrivent tous les deux une relation de possession ou d'appartenance, la trace de cette opération de mise en rapport est *Ø* dans le premier couple et *lè* dans le second. La tradition veut que le premier couple traduise une relation de « possession inaliénable » et le second un rapport de « possession aliénable ». Nous nous proposons de renouveler la problématique ainsi introduite par cette dichotomie en interrogeant un peu plus les faits.

En effet, Welmers (1973 : 212-213), avant et après bien d'autres auteurs, exprime cette distinction de la façon suivante, et nous résumons : la possession aliénable est une possession dont on peut se séparer à volonté, contrairement à la possession inaliénable qui est inséparablement liée au possesseur. On ne saurait soutenir que l'on n'est pas ici en face d'un véritable problème philosophique, que les contraintes de la présente rencontre ne nous permettent pas de discuter à fond. Ainsi, nous nous limiterons à l'essentiel de nos interrogations sur la question. Nous pensons qu'avant même la perception de l'aliénable et de l'inaliénable dont on peut dire en passant qu'elle est liée aux cultures, ce qui est en cause, ce sont les termes mêmes des définitions. Que signifient "aliénable" et "inaliénable" ? Que veut dire "(être) lié à", au plan spatio-temporel, spirituel, moral, etc. ? Que recouvre le mot "inséparablement" par exemple ? Même la distinction "relation contractuelle" vs "relation naturelle" de Hérault (1978 : 82) se trouve interpellée par ces questions, car, que veut dire "naturel" ? Que recouvre le terme de "contractuel" ? A supposer que nous soyons sûr des sens usuels de ces mots, "le contractuel" peut devenir "naturel" et coïncider avec lui, faisant tomber, *ipso facto*, la distinction qu'on voulait établir. En fait, le problème demeure entier. Toujours est-il que c'est sur la base de cette distinction "aliénable" vs "inaliénable" que Elisabeth Hopkins (1982 : 84-89) fonde son analyse de la possession ou de l'appartenance en yowlè.

Selon cet auteur, la possession "inaliénable" s'exprime sans localisateur explicite, donc par une simple juxtaposition du possesseur et du possédé, comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

5.	á	ti	
	moi	père	→ mon père

La possession "aliénable", elle, se construit avec le localisateur *lè*, comme on peut le voir dans l'exemple (6) :

6. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}^1 & k\bar{o}^1 \\ \text{moi+de} & \text{maison} \end{matrix} \rightarrow \text{ma maison}$

Cependant, dans le cadre de la distinction que nous examinons ici, on trouve des énoncés pour le moins troublants. C'est le cas des séquences suivantes :

7. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}^1 & n\bar{e}^1 \\ \text{moi+de} & \text{enfant} \end{matrix} \rightarrow \text{mon enfant}$

8. $\begin{matrix} \bar{a} & fl\bar{a} \\ \text{moi} & \text{village} \end{matrix} \rightarrow \text{mon village/pays}$

En effet, l'enfant serait-il "aliénable", et le pays ou le village moins aliénable que l'enfant ? Il semble que ce qui est en cause, pensons-nous, c'est le type de caractérisation choisi pour distinguer les deux catégories de la relation d'appartenance ou de localisation.

Il semble en effet clair que nous ayons ici affaire aux deux types de localisation que nous venons d'examiner et qui sont représentables par le méta-opérateur $\bar{\epsilon}^2$. Le premier est caractérisé par le fait qu'il exprime un rapport symétrique dont les deux pôles, le "possesseur" et le "possédé", s'impliquent et/ou se présupposent l'un l'autre, au point qu'il s'établit entre eux un rapport d'identification par projection que nous appellerons *relation locative symétrique* ou *d'identification* où *Ese* réalise (=). Cette identification s'exprime en surface par une réalisation zéro (O), comme on peut le voir dans l'exemple suivant :

9. $\begin{matrix} \bar{i} & sr\bar{a} \\ \text{toi} & \text{mari} \end{matrix} \rightarrow \text{ton mari}$

Ainsi, ce qui est important dans les exemples (5) et (9), c'est le rapport phénoménologique de *tí* "père" avec *a* "moi", de *sra* avec *i* "toi", rapport qui signifie, non pas que chaque repéré est une propriété du repère, mais que le repéré dans chaque cas est en quelque sorte l'image ou la projection du repère, et inversement ; ainsi, dire *a tí* "mon père", c'est dire "père est un autre moi".

Le second type d'appartenance ou de localisation exprime un rapport plutôt dissymétrique qui privilégie le terme repère, ce qui rend plus difficile l'identification ou la projection qui sous-tend le premier cas. Nous appellerons ce second type de localisation *relation locative dissymétrique* ou *de différenciation* où $\bar{\epsilon}$ se réalise (\neq), avec le marqueur *lè* en surface. Nous en trouvons une illustration dans les exemples (6) et (7). Cette distinction ainsi établie nous permet de comprendre l'exemple troublant (7) que nous reprenons ici pour les besoins de l'analyse :

7. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}^1 & n\bar{e}^1 \\ \text{m\bar{o}i+de} & \text{enf\bar{a}nt} \end{matrix} \rightarrow \text{mon enfant}$

Nous pensons que ce syntagme ne doit pas être analysé et interprété par rapport à la distinction "aliénable" et "inaliénable", car c'est une dichotomie qui constitue un véritable

¹ *mēē* vient de la fusion de *māa* et *lèn*

² Chez Antoine Culioli, *E* (epsilon souligné) est un opérateur de repérage qui peut avoir une valeur d'identification (=), de différenciation (\neq), de rupture (ω) ou une valeur fictive (*).

On peut comprendre qu'en (13) le repère *a* puisse considérer sa tête comme une partie de lui-même qu'elle *est* mais qu'il n'*a* pas, qu'en (15) *sra* puisse être considéré comme un autre *i*. Mais si nous substituons *lè* à Ø, nous obtenons les énoncés correspondants suivants :

13'. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}' & w\bar{u}\bar{l}\bar{o}' \\ m\bar{o}\bar{i}+de & t\bar{e}\bar{t}\bar{e} \end{matrix} \rightarrow \text{ma "tête"}$

15'. $\begin{matrix} j\bar{i}\bar{e}' & s\bar{r}\bar{a}' \\ t\bar{o}\bar{i}+de & m\bar{a}\bar{r}\bar{i} \end{matrix} \rightarrow \text{ton "mari"}$

L'introduction de *lè* rompt l'identification par symétrie et pondère la relation en faveur des repères *a* et *i* qui deviennent des repères "absolus" et non plus relatifs. Il s'ensuit que dans l'énoncé (12'), par exemple, *wulo* peut renvoyer à une tête de gibier qu'on a gardée pour un repas ; le même énoncé peut être l'invalidation d'une première occurrence typifiée, ce qui correspondrait à la glose "ce que j'appelle tête et qui n'en est peut-être pas une". On se rend aisément compte que dans tous ces cas, nous ne sommes plus dans la désignation directe de parties du corps.

Quant à (15'), pour des raisons d'ordre sociologique, c'est la seconde interprétation qui prime ; elle correspond à la glose "ce que, dans ton espace de représentation, je construis comme étant réductible à la propriété 'mari', mais... à tort...". L'autre interprétation, que nous ne retenons pas pour (15'), signifierait ici qu'il existe une classe, la classe des maris, à partir de laquelle pourraient être construites des occurrences pouvant donner lieu à la formation de syntagmes de localisation possessive, au sens où on possède un objet ; il suffirait qu'un mari quelconque soit extrait de la classe pour qu'il puisse être fléché par n'importe quel *moi* ou *toi*.

Un phénomène intéressant montrera encore mieux l'inadéquation des deux concepts en cause. Comparons les exemples suivants deux à deux :

5. $\begin{matrix} \bar{a} & t\bar{i} \\ \rightarrow & \text{mon} & \text{père est venu} \end{matrix}$

5'. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}' & t\bar{i}' \\ \rightarrow & \text{moi, mon père...} \end{matrix}$

8. $\begin{matrix} \bar{a} & fl\bar{a} \\ \rightarrow & \text{mon} & \text{pays} \end{matrix}$

8'. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}' & fl\bar{a} \\ \rightarrow & \text{moi, mon pays...} \end{matrix}$

9. $\begin{matrix} \bar{i} & s\bar{r}\bar{a} \\ \rightarrow & \text{ton} & \text{mari} \end{matrix}$

9'. $\begin{matrix} j\bar{i}\bar{e}' & s\bar{r}\bar{a}' \\ \rightarrow & \text{toi, ton mari...} \end{matrix}$

12. $\begin{matrix} \bar{a} & l\bar{u} \\ \rightarrow & \text{ma} & \text{fille} \end{matrix}$

12'. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}' & l\bar{u} \\ \rightarrow & \text{m\bar{o}\bar{i}, ma fille} \end{matrix}$

13. $\begin{matrix} \bar{a} & w\bar{u}\bar{l}\bar{o}' \\ \rightarrow & \text{ma} & \text{tête} \end{matrix}$

13'. $\begin{matrix} m\bar{e}\bar{e}' & w\bar{u}\bar{l}\bar{o}' \\ \rightarrow & \text{m\bar{o}\bar{i}, ma tête...} \end{matrix}$

¹ *mεε* = *a* + *lè*
jie = *i* + *lè*

18.	i̇	tii̇-dii̇	bu̇-lȧ	bu̇bu̇	beaucoup → ton teint noir ressort trop
18'.	i̇	tii̇-dii̇	bu̇-lȧ	bu̇bu̇	beaucoup → ton teint noir, du moins

ce qui passe pour en être un,
ressort trop

Ces exemples appuient notre thèse. En (17) et (18), l'on traduit un rapport de symétrie entre *Gadou* et *Goré* d'une part et, d'autre part entre *i̇* et *tii̇-dii̇*; la réalisation Ø de \mathcal{E} dit respectivement que *Goré* est un autre *Gadou* et que le teint noir de *i̇* (toi) est consubstantiel à *i̇*. En (17') et (18') en revanche, l'on traduit un rapport de dissymétrie ou de distanciation entre *Gadou* et *Goré* et entre *i̇* (toi) et *tii̇-dii̇* (noir); la réalisation *lè* du méta-opérateur \mathcal{E} signifie respectivement que "Goré est l'homme (de main) ou l'esclave de Gadou" et que "la typification du teint noir de *i̇* est ici sujette à caution".

Tout bien considéré, notre thèse se situe de fait dans la voie ouverte par Claire Grégoire à travers l'approche localiste du problème de la construction possessive examiné ici (1984 : 173-193). Nous pensons que c'est aussi la perspective localiste que suggère, en fin de compte, Denis Creissels lorsque, s'appuyant sur le concept de "sphère personnelle", il pose le possesseur comme "un point de référence à travers lequel l'énonciateur accède mentalement à d'autres entités" (Creissels, 1991 : 129-136). En effet, l'énonciateur identifie un repère par rapport auquel il construit une relation non univoque entre localisateur et localisé.

Par la présente contribution, nous avons voulu secouer un peu les concepts d'"aliénable" et d'"inaliénable" parce que l'analyse qu'on en fait à propos des langues mandé commence, semble-t-il, à revêtir un statut de théorie. Or, nous pensons que ces deux concepts ne permettent pas une juste caractérisation des deux types de localisation qu'ils sont censés expliquer, mais qu'on ne peut mieux comprendre qu'à travers une analyse rigoureuse de la relation complexe entre repère et repéré, entre localisateur et localisé.

Bibliographie

- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Editions Gallimard.
 Creissels, D., 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.
 Creissels, D., 2006, *Syntaxe générale : une introduction typologique*, Paris, Hermès Science, Lavoisier, Tome 1.
 Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris, Ophrys.
 Gregoire, C., 1984, « Le syntagme déterminatif en mandé nord », in *Journal of African Linguistics*, volume 6, no 2, october 1984
 Guillaume, G., 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
 Herault, G., 1978, *Eléments de grammaire adioukrou, Thèse d'Etat, Université Paris VII*.
 Hopkins, E., 1982, *Aperçu sur le système pronominal du yaouré (mandé-sud)*, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abidjan.
 Jespersen, O., 1971, *La philosophie de la grammaire*, Paris, Les Editions de Minuit.

- Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin.
Trabi, M., Tera, K. et Halaouin, N., 1983, *Atlas des langues mandé-sud de Côte d'Ivoire*, A.C.C.T. et I.L.A., Abidjan.
Welmers, W.E., 1973, *African Language structures*, Los Angeles, University of California Press.